

## CONSEIL MUNICIPAL [M]

### AMÉNAGEMENT RD 939<sup>E1</sup>

Dans le cadre des travaux de la traverse RD 939<sup>E1</sup>, il est intégré au projet l'aménagement d'un parc de voitures sous des arbres sur un terrain latéral face au Château.

La parcelle de terrain concernée (n°AB 118) est propriété de la Maison de Retraite de Chalais

Monsieur le Maire rappelle le projet de réaménagement de la traverse RD 939<sup>E1</sup> et son découpage en trois tranches.

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche dont le démarrage est prévu pour la fin de l'année 2008 regroupent la tranche n°1 « traverse » et l'aménagement des deux places (Château et Mairie/Église).

plusieurs services, commerces et artisans (boulangerie, garage auto, restaurant, pompes funèbres, charpentier ébéniste, cabinets médicaux, orthophoniste, dentiste, kinésithérapeute, infirmières) vont bénéficier :

- d'équipement facilitant leur accès, notamment en terme de stationnement
- d'aménagements favorisant leur fréquentation par une meilleure accessibilité piétonne et aux personnes handicapées
- de la mise en place de signalétique mentionnant la présence de ces commerces, services et artisans
- de la requalification générale de la voie, ouvrant l'axe central vers les autres parties du village

### CRÉATION DE TERRAINS DE BEACH

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de création d'un terrain de beach sur le stade de football « Batelier ».

Cette structure va non seulement permettre une nouvelle offre dans le cadre de l'accompagnement éducatif auprès des élèves du Collège de Mareuil, mais aussi proposer de nouvelles activités à destination des associations du territoire. Dans le cadre de ce projet est également intégrée la rénovation des vestiaires existants qui présentent un état de vétusté avancé.

La situation géographique du stade Batelier, dans le bourg de MAREUIL, à proximité des écoles maternelle et primaire, du Collège, du Centre Social et Culturel montre que l'intérêt sportif de cette structure s'adresse également aux interventions régulières du Service des Sports du Conseil Général.

Le beach est une pratique d'activités sur le sable. On parle alors de beach volley, de beach soccer (foot), de beach sand ball (hand), de beach badminton. En effet, dans le cadre du développement du territoire pour de nouvelles pratiques sportives quatre villes du département vont bénéficier de subventions particulières (dans le cadre de l'accompagnement éducatif) pour la réalisation de ce projet. Il s'agit de Sarlat, Marsac, Mareuil, et à l'étude Bergerac. Ce choix de ville s'est fait principalement par rapport aux activités existantes c'est-à-dire club de foot et club de volley.

### RENOUVELLEMENT PHOTOCOPIEURS

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que le parc de photocopieurs à l'école maternelle, l'école primaire et le secrétariat de Mairie est aujourd'hui ancien et qu'il est nécessaire de pourvoir à son remplacement.

La société ARIANE BUREAUTIQUE, fournisseur actuel de la Commune, a présenté l'offre la plus intéressante, tant sur la location de matériel que sur le contrat de maintenance attaché à ce matériel.

Monsieur le Maire demande aux membres présents de se prononcer sur cette offre<sup>3</sup>

### PARITÉ CONSEIL MUNICIPAL

Dominique Balthasar, pour raisons personnelles, a souhaité démissionner du conseil municipal à compter du 31 juillet 2008. Nous nous retrouvons à 14 conseillers avec une parité totale.

[M] extraits de petites et grandes décisions du conseil municipal.

Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public et qu'un registre peut être lu en mairie.



Vos idées et suggestions (à déposer à la mairie) seront les bienvenues :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ne pas jeter sur la voie publique

## BULLETIN MUNICIPAL 2ème semestre 2008



MAREUIL INFOS

N°2  
Décembre 2008



Sommaire  
Vie pratique  
Réalizations  
Vie associative  
Extraits  
du conseil

Avec la parution de ce bulletin municipal N°2; je viens au nom du Conseil Municipal vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Tous nos vœux pour 2009 vous accompagnent, Chers Mareuillaises et Mareuillais.

Ce début d'année 2009 verra le démarrage des travaux rue du Château, place de l'Hôtel de ville et rue de Périgueux, et ce, en trois tranches afin d'éviter des désagréments dans le quotidien. Autres chantiers : la réhabilitation des Sanitaires rue du Moulin de Madame avec accessibilité aux handicapés, Terrain de Beach, dès obtention des subventions. Nous aurons l'occasion de revenir sur les différents projets lors des prochains bulletins municipaux.

Je réitère tous mes vœux les plus sincères pour 2009 à vous, votre famille et vos proches.

Alain OUISTE  
Maire

## VIE PRATIQUE

**Pour les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire** (emploi, formation, orientation, santé, vie quotidienne, logement, initiative et projets) :

Contactez la MISSION LOCALE  
LA MOTHE 24300 NONTRON

Tél. 05 53 60 82 85/87—Fax. 05 53 60 82 92

Mail. Missionlocale.nontron@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi

8h45 à 12h00/13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Sur rendez-vous : tél. 05 53 60 82 85

**Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement ?** Vous pouvez peut-être obtenir une aide financière.

Pour avoir les informations vous contactez l'animatrice de l'OPAH-RR (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale) Anne GAZEAU

Syndicat du Pays de Dronne et Belle

LE BOURG 24310 VALEUIL Tél 05 53 46 31 82

**3646 pour joindre l'Assurance Maladie**

Depuis le 1er Juillet 2008, le N° de tél de l'assurance maladie a changé. Vous devez maintenant composer le 3646 avec une baisse du prix de l'appel (0,12€/mn TTC à partir d'un poste fixe)

**3939 pour joindre ALLO SERVICE PUBLIC**

La première réponse à vos questions administratives

**Si vous souhaitez réserver la salle des fêtes,** le gymnase ou la salle annexe de la mairie : merci de bien vouloir faire votre **demande par écrit** auprès de la mairie, une **réponse écrite** vous sera donnée dans les meilleurs délais.

### Secrétariat de la Mairie

Nous vous rappelons que **Danièle** a quitté le secrétariat de la mairie après une étroite et précieuse collaboration pour prendre une nouvelle route. Nous lui souhaitons tous nos vœux pour sa nouvelle carrière. Elle a cédé son poste à Madame **Anne TRICHARD** qui a pris ses fonctions courant Octobre 2008. Anne connaît bien Mareuil, nous lui souhaitons la bienvenue.

### MAREUIL, ville la plus sportive de la Dordogne

Lors de la remise des prix des "éclats du sport" organisée par le Comité Départemental Olympique Sportif, Mareuil s'est vu remettre deux prix. Un pour le collège pour les résultats des jeunes à l'UNSS, et le deuxième pour la ville des -2000 habitants la plus sportive du département. Félicitations aux jeunes et aux bénévoles reconnus pour leur investissement sur notre commune.



### Un petite devinette :

Je suis petit, ombragé, tranquille, fréquentable et bien fréquenté. Cette année, ils ont été 672 dont 411 français, 158 anglais, 66 hollandais, 15 allemands, 9 belges, 4 espagnols, 4 italiens, 2 suisses, 2 australiens et 1 tchecoslovaque à s'arrêter me voir; certains sont restés une nuit d'autres plusieurs jours.

Je suis le camping.

**Trier ses déchets, une fois l'habitude prise, un réflexe à la portée de tous**

Le SMCTOM met à votre disposition des sacs jaunes pour effectuer directement le tri des emballages à votre domicile.

Des erreurs sur le contenu de ces sacs sont constatées. Il faut savoir que **les papiers, magazines et journaux** doivent être déposés dans la benne prévue à cet effet, **les pots de crème et de yaourt, les sacs et films en plastique, et les barquettes en polystyrène** doivent être jetés avec les ordures ménagères.

En cas de doute sur un emballage, mieux vaut encore le destiner à votre poubelle d'ordures ménagères. Sachez que sur les chaînes de tri, ce sont des hommes et des femmes qui évacuent manuellement vos déchets mal triés, voire sales...pensez à eux, un dépliant vous rappelle ces consignes dans le détail. Essayez le geste éco-citoyen.

**Les déchets végétaux** : pensez à les déposer à la déchetterie qui fonctionne par 1/2 journée sur la semaine et les transformera en compost

Enfin un dernier petit rappel vis-à-vis de nos bennes réservées aux cartons et verres, elles ont fait l'objet d'un arrêté municipal, dont nous vous donnons ci-dessous le détail :

☞ le dépôt de tout sac d'ordures ménagères non recyclables

☞ le dépôt de tout sac d'ordures ménagères destiné au tri sélectif

☞ le dépôt de verre destiné au tri sélectif

sont interdits en dehors des conteneurs adéquats

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.

### Voirie intercommunale et chemins ruraux

Il est rappelé que toute demande de débardage utilisant du matériel lourd doit faire l'objet d'une demande au préalable en mairie ou à la communauté de communes afin d'établir un état des lieux du domaine Public. Un arrêté municipal définit cette demande.

## PROJETS RÉALISÉS

Ensemble nous avançons dans nos projets et, à ce jour, nous avons réalisé et bientôt finalisé :

- **32 places de parking** créées route de Fontaine. *Si chacun respecte la réglementation, le problème du stationnement ne se pose plus à Mareuil*
- **Éclairage du collège** pour la sécurité de nos enfants
- **Revêtement du 2<sup>ème</sup> court de tennis** pour permettre de développer les rencontres
- **Enfouissement éclairage** rue de Vassal et route de Fontaine
- **Étude menée afin de sécuriser la route des écoles depuis le collège jusqu'à l'école maternelle.** Elle a débouché sur le **choix de pose de ralentisseurs.** Les travaux devraient commencer début 2009 et seront financés par le **Conseil Général.**
- **Viabilisation** du lotissement La Nove.



## VIE PRATIQUE

### Réglementation communale

#### TERRAINS DE JEUX & JARDIN PUBLIC :

Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents

#### VOISINAGE : LE BRUIT

résumé de l'arrêté n° 99/15 du 9 juin 1999

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses scies mécaniques etc... ne peuvent être effectués qu'en respectant ces horaires

\* jours ouvrables

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

\* samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

\* dimanches et jours fériés de 10h à 12h

#### ENTRETIEN SON PAS-DE-PORTE

Le nettoyage des rues est assuré par les services municipaux, mais, conformément à la Réglementation, il est demandé à chacun d'apporter son concours au maintien de la propreté devant son habitation.

Les riverains doivent balayer leur trottoir et le dégager éventuellement de la neige ou de la glace. A défaut, en cas d'accident, ils peuvent être tenus pour responsables.

#### TAILLER SES HAIES

Tailler les haies et les arbres qui dépassent sur la voie publique. Vous devez obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haie. A défaut et après rappel de la Mairie, celle-ci fera intervenir une entreprise privée à vos frais.

#### LA PISCINE DE NONTRON pour tous.

Afin de pouvoir bénéficier de réductions, des passeports sont disponibles à la mairie et remis individuellement sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité, et moyennant le prix de 1 €.

## VIE ASSOCIATIVE

**JUIN** mois culturel et sportif. Les uns se sont retrouvés nombreux pour la journée des « 1000 couleurs » avec chants et pique nique convivial organisé par le *Centre Social et Culturel*

Puis les 13ème chevalets à St Pardoux de Mareuil organisés par *les Amis de Saint Pardoux* toujours suivi Et ce même jour le Tour cycliste des Cantons de Mareuil & Verteillac *Organisation Mareuil Verteillac*

**JUILLET.** Notre vide grenier

Comme chaque année, nombreux ont été les exposants et les visiteurs. Merci à tous sans oublier tous ceux qui ont apporté leur concours au bon déroulement de cette journée.

**AOUT.** C'est la fête ; marché de nuit fête de la Saint-Laurent, 600 Moules frites et baptême de l'air en hélicoptère. Il a fait des heureux et il s'en est allé. Pourquoi pas un nouveau départ l'année prochaine????? Concours de boules, il y avait du monde plus qu'à l'habitude.

**OCTOBRE** : c'est l'automne et le Club Belle et Nizonne donne le coup d'envoi des lotos. Merci



aux organisateurs et aux bénévoles, leurs crêpes sont toujours aussi bonnes.

La fête des Broudichous a attiré de nombreux participants autant autour d'une table que sur les chemins de randonnée

**NOVEMBRE** le « traditionnel » repas des aînés avec plus de 130 convives.

**DÉCEMBRE** le goûter offert aux enfants des écoles

**16 JANVIER 2009, 18h30 salle des fêtes, vœux du Maire**